

DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE 2017/2018

ETUDIANTS BOURSIERS	ETUDIANTS NON BOURSIERS
<p>SONT CONSIDERES BOURSIERS :</p> <p>LES ETUDIANTS EN POSSESSION DE LA NOTIFICATION DE BOURSE 2017-2018 DELIVREE PAR L'ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortant de classe Terminale • S'inscrivant pour la deuxième fois dans un premier cycle de l'Enseignement Supérieur • S'inscrivant en "Année Spéciale" après l'obtention d'un diplôme de premier cycle 	<p>SERONT CONSIDERES COMME NON-BOURSIERS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants s'inscrivant une troisième fois dans un premier cycle de l'Enseignement Supérieur.
<p><u>MONTANT A PAYER :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • MEDECINE PREVENTIVE obligatoire (M.P.U.) 5,10 € <p style="text-align: right; margin-right: 50px;">TOTAL 5,10 €</p> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;">Joindre OBLIGATOIREMENT LA NOTIFICATION D'ATTRIBUTION CONDITIONNELLE (OU DEFINITIVE) DE BOURSE</p>	<p><u>MONTANT A PAYER :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • DROITS DE SCOLARITE 184,00 € • MEDECINE PREVENTIVE (M.P.U.) obligatoire 5,10 € • SECURITE SOCIALE (*) 217,00 € <p style="text-align: right; margin-right: 50px;">TOTAL SANS SECURITE SOCIALE 189,10 €</p> <p style="text-align: right; margin-right: 50px;">TOTAL AVEC SECURITE SOCIALE 406,10 €</p> <p style="margin-top: 20px;">(*) Obligatoire si vous avez 20 ans ou plus dans l'année universitaire entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018 (voir guide des inscriptions)</p>

FACULTATIF :

- PASSEPORT CULTUREL ETUDIANT (PCE) = 8 EUROS + 1 PHOTO
- PACK'SPORT = 25 EUROS

NE JOIGNEZ QU'UN SEUL CHEQUE : si vous prenez le PCE ou le Pack'Sport, vous ajoutez donc le montant correspondant à votre autre montant des droits d'inscription.

Ordre pour le chèque = Agent comptable de l'université